

# **LA COMPREHENSION DES INTERETS SUPERIEURS DES ENFANTS LORS DES DIVORCES**

## **Les conclusions de la Troisième Conférence Internationale de la Résidence Alternée**

**Par Edward Kruk Ph.D.**

**Conférence effectuée les 29 et 30 mai 2017 à Boston.**

La Troisième Conférence Internationale sur la Résidence Alternée, co-sponsorisé par l'Organisation Nationale des Parents et le Conseil International de la Résidence Alternée s'est récemment terminée. Le thème de conférence de cette année était lié au concept "des intérêts supérieurs de l'enfant" dans le divorce, une source de débat important, tant dans les communautés universitaires que dans celle des professionnels praticiens. Il y a beaucoup d'années, Hilary Rodham, devenu avocat familial, avait déclaré que des intérêts supérieurs d'enfant étaient rien de plus qu'un navire vide dans lequel on verse des préjudices d'adultes. Depuis ce temps, cependant, les spécialistes familiaux se sont beaucoup plus concentrés sur l'approche de l'enfant via l'étude de ses besoins et de ses intérêts, avec comme perspective "les intérêts supérieurs de l'enfant".

Ainsi la question, "Avons-nous atteint une phase critique dans la compréhension des intérêts supérieurs de l'enfant dans les situations de séparation familiale et de divorce?," a été placée au centre des débats de la conférence. Spécifiquement, il a été demandé, avons-nous atteint le point où nous pouvons conclure avec certitude que les intérêts supérieurs de l'enfant sont proportionnés à une présomption légale de la résidence alternée, réfutables dans les cas de violence familiale et de maltraitance des enfants? Sommes-nous à un point où la preuve scientifique indique un besoin d'orientation vers une résidence alternée comme base de la loi familiale?

La réponse à ces questions a été résumée par le docteur Sanford Braver, un expert dans les intérêts supérieurs des enfants lors des séparations et divorces, à la fin de la conférence, lequel a disposé des présentations des experts leaders mondial, de 25 pays, sur les enfants et le divorce : "à mon avis, nous sommes sur la bosse ... nous avons atteint la ligne critique. Sur la base de cette évidence ... des spécialistes des sciences humaines peuvent maintenant prudemment recommander

la présomption de la résidence alternée aux décideurs." Il a plus loin ajouté, "je pense que la résidence alternée a maintenant assez de preuves... la charge de la preuve devrait maintenant revenir à ceux qui s'y opposent plutôt que ceux qui le promeuvent."

Il a été reconnu qu'il reste un besoin urgent de continuer des travaux de recherche dans deux domaines particuliers, l'aliénation parentale et la violence conjugale, et sur leur lien avec la résidence alternée. La recherche récente sur l'aliénation parentale a démontré que c'est plus commun et abrutissant pour les enfants que précédemment cru. Plusieurs présentations sur l'aliénation parentale ont souligné le fait que la résidence alternée sert de rempart contre l'aliénation parentale.

Plusieurs présentateurs se sont concentrés sur la réforme légale familiale dans leurs pays respectifs et il a été noté à la fin de la conférence que les nombreuses juridictions se sont déplacées dans la direction de l'établissement d'une présomption légale réfutable de la résidence alternée. Une résolution de Conseil de l'Europe récente, par exemple, encourage des États membres à adopter la résidence alternée comme la fondation de la loi familiale, comme une conséquence du consensus naissant dans la communauté scientifique sur les avantages de la résidence alternée.

Il a été aussi noté qu'une clé à la réforme légale familiale est le remplacement actuel des intérêts supérieurs arbitraires actuels de l'enfant basé sur le standard légal, avec un standard "d'intérêts supérieurs" non-arbitraire, concentrée sur l'enfant, basée sur des preuves. Les présentations et des discussions se sont concentrées sur la chose suivante :

- Les limitations de du standard arbitraire actuel et des maux résultant d'une telle approche
- Le besoin d'une approche basée sur des preuves et concentrée sur enfant comme une alternative au système présent
- L'importance de l'inclusion des volontés des enfants et des parents eux-mêmes
- Les deux facteurs principaux de protéger des enfants du conflit et de maintenir des relations significatives avec les deux parents, et comment la résidence alternée accomplit le mieux cet aboutissement.

D'autres points culminants de la conférence ont inclus les présentations suivantes :

- Docteur Linda Nielsen a présenté ses conclusions sur son analyse de 52 études publiées en anglais sur la résidence alternée, notant les effets avantageux de la résidence alternée sur une vaste gamme de mesure du bien-être de l'enfant.

- Le Docteur Richard Warshak a parlé de sa publication d'un consensus sur les avantages de la résidence alternée sur des enfants en bas âge et des jeunes enfants, approuvés par 110 scientifiques issus du monde entier.

- Le Docteur William Fabricius a parlé des avantages de la résidence alternée et de l'augmentation de l'engagement père-enfant sur la relation mère-enfant. Son deuxième papier s'est concentré sur des enfants dont les mères ont déménagé, diminuant le temps du rôle parental des pères, aboutissant à des dégâts sur la relation père-enfant. Ces enfants ont montré plus de délinquance, de drogue, d'abus d'alcool et une incidence plus grande de dépression et d'anxiété.

- Le Docteur Sanford Braver a traité de l'ancien concept en l'expédiant ; ces études démontrant les conséquences de la résidence alternée sur l'enfant sont simplement des artefacts d'auto sélection. Il a aussi indiqué que les avantages de la résidence alternée augmentent de manière ajoutée dans le temps, la résidence alternée.

- Le Docteur Kari Adamsons a traité de la qualité et de la quantité du temps passé entre les pères et leurs enfants, notant que les pères ont besoin d'un temps suffisant avec leurs enfants pour profiter de moments de qualité.

- Le Docteur Irwin Sandler a aussi mis en évidence la nécessité d'un contact de qualité entre l'enfant et ses deux parents, afin de prédire de manière fiable, de meilleures conséquences pour l'enfant. Sans résidence alternée, l'occasion d'avoir des moments de qualité avec les deux parents est perdue.

- Le Dr. William Austin a parlé du capital social et du plus grand réseau d'adultes et d'enfants disponibles pour les enfants qui vivent dans des dispositions de soins partagés. Le capital social est un amortisseur important contre les nombreuses "lances et flèches" du haut niveau de conflit lors des divorces. Il peut être une source de relations positives importantes et une source d'opportunités pour les enfants au cours de leurs vies. Il a aussi discuté le concept de garde barrière parental, indiquant que limiter le contact et les transferts avec un parent peuvent être des formes de contrôle restrictif.

- Le Docteur Patrick Parkinson a parlé de sa recherche du transfert et ses effets sur les enfants et les parents, notant que les transferts validés par jugement ont souvent des conséquences profondément négatives sur des enfants et leur relation avec le parent délaissé. Des parents que l'on n'a pas permis de se déplacer par le tribunal, presque tous ont repris le cours de leur vie et avaient des attitudes assez positives de la situation avec leurs enfants et ex.

- Le Prof. Hildegund Sunderhauf venant d'Allemagne a présenté une perspective légale sur la Convention européenne des droits de l'homme et la Convention des Nations unies sur les Droits de l'Enfant, qui garantissent les droits des enfants à des relations avec ses deux parents.

- Le Suédois Malin Bergstrom a présenté les résultats de son étude longitudinale d'enfants en résidence alternée, concluant que les enfants dans le soin unique ont presque deux fois plus de problèmes de santé mentale et physique que ceux en résidence alternée, une organisation qui est maintenant la norme en Suède.

- Michael Lamb a traité de la question des nuits des petits enfants avec leurs pères. Il a indiqué que des centaines d'études manifestent que la séparation parentale peut être dure pour les enfants ou qu'ils peuvent s'adapter raisonnablement bien. Le facteur critique pour obtenir un résultat est si l'enfant entretient des relations saines avec les deux parents.

- Edward Kruk a examiné la relation entre la résidence alternée et l'aliénation parentale, une forme d'abus émotionnel des enfants, en notant comment la résidence alternée agit comme un rempart contre l'aliénation parentale.

- Selon Ned Holstein, le président de l'Organisation Nationale des Parents, la résidence alternée devrait être mise en œuvre comme une présomption réfutable afin de motiver les parents à coopérer dans l'éducation de l'enfant. Il croit que, « les professionnels de Santé mentale peuvent jouer un rôle enrichissant et très positif dans cette transition. Ils devraient d'abord conseiller leurs patients dans des relations conflictuelles en leur disant que leurs enfants obtiendront plus probablement du succès avec la résidence alternée, aussi durement que cela puisse être pour le parent d'accepter cela dans la colère et les dommages de la séparation et du divorce. Les efforts actuels de professionnels à identifier un seul parent ayant la garde sur la base de petites différences dans les capacités parentales peuvent plutôt être utilisés pour aider les parents à naviguer dans la parentalité coopérative ou la parentalité parallèle. Cela donnera beaucoup plus de satisfaction dans l'aider aux familles à faire les rajustements qui puissent aboutir à des relations plus harmonieuses dans l'après famille nucléaire, et voir des enfants heureux en conséquence, plutôt qu'amener le tribunal à devoir donner des gagnants et des perdants. N'importe quelle législation de résidence alternée devrait prévoir pour les parents, le financement de conseil de services après jugement, qui peuvent d'une façon ou d'une autre remplacer les fonds actuellement utilisés pour des évaluations des gardes. »

La prochaine Conférence Internationale sur la résidence alternée aura lieu à Strasbourg, en France, en décembre 2018.